

SOIRÉE RECONNAISSANCE MONTÉRÉGIENNE

GUIDE DE MISES EN CANDIDATURE 2018

Loisir et Sport Montérégie en est à sa 20e édition de la *Soirée Reconnaissance Montérégienne*. Durant cette soirée, nous célébrons l'immense contribution qu'a le bénévolat dans le quotidien des gens. La soirée reconnaissance se tiendra au cours du mois d'octobre, une communication vous sera transmise lorsque la date sera confirmée.

Le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin pour la *Soirée Reconnaissance Montérégienne* touche les secteurs du loisir suivants:

- *Secteur culturel*
- *Secteur sportif*
- *Secteur de l'événementiel*
- *Secteur du plein air*
- *Secteur communautaire*

ADMISSIBILITÉ

Un bénévole est une personne qui consacre une partie de son temps libre pour offrir **gratuitement** ses services en vue de contribuer à l'organisation d'activités de loisir ou de sport, ou d'aider un organisme dans la réalisation de ses activités ou dans son fonctionnement (exemples: les animateurs, les administrateurs, les entraîneurs, les officiels et autres).

- Les actions reconnues du candidat doivent nécessairement être liées au bénévolat accompli. Ces actions doivent être bien dissociées du travail rémunéré, surtout lorsque le candidat effectue ses activités bénévoles dans le même secteur d'intervention que celui de son travail;
- Une personne ayant déjà été récipiendaire d'une catégorie peut de nouveau être mise en candidature dans le même volet si elle a été honorée depuis plus de 10 ans. Pour être éligibles, les actions mises en lumière dans le dossier de candidature devront toutefois être différentes de celles qui lui ont permis d'être reconnue;
- Une personne ayant déjà reçu un prix Dollard-Morin peut de nouveau être mise en candidature dans le même volet si elle a été honorée depuis plus de 10 ans. Pour être éligibles, les actions mises en lumière dans le dossier de candidature devront toutefois être différentes de celles qui lui ont permis d'être reconnue;
- Le candidat doit résider dans la région de la Montérégie;
- Un proposeur ne peut soumettre qu'une seule candidature par catégorie;
- L'analyse du comité de sélection se fait sur la base des renseignements fournis sur le formulaire uniquement.

N.B. : Une seule candidature par catégorie sera acceptée.

Veillez noter que pour déposer une candidature, votre organisme/municipalité doit être affilié à Loisir et Sport Montérégie. Il nous fera plaisir de vous acheminer le formulaire si nécessaire.

CATÉGORIES DE MISES EN CANDIDATURE

Dans le cadre de la *Soirée Reconnaissance Montérégienne*, nous ciblons **CINQ VOLETS** distincts dans lesquels il sera possible de nommer les bénévoles :

➤ **VOLET ACTION INDIVIDUELLE**

Une personne sera reconnue pour l'excellence de son engagement bénévole et pour ses actions bénévoles qui, menées au sein d'organismes, ont une portée locale ou régionale. Les bénévoles soumis sont des gens qui ont par leur implication ont un impact sur leur communauté.

➤ **VOLET RELÈVE 14 À 30 ANS**

Ce volet vise à souligner l'apport d'un bénévole âgé entre 14 et 30 ans dans le domaine du loisir et du sport. Ces bénévoles seront reconnus pour l'excellence de leur engagement bénévole qui constitue une source d'inspiration et de fierté pour les autres jeunes.

➤ **VOLET RECONNAISSANCE D'UN ORGANISME**

Un organisme qui a adopté de bonnes pratiques pour soutenir les personnes bénévoles au sein de son organisation ou dans son milieu. Cette catégorie vise notamment les associations régionales et locales, les organismes institutionnels, les établissements scolaires, les comités organisateurs d'événements, les clubs et les autres organismes qui œuvrent dans les différents secteurs énuméré plus haut.

➤ **VOLET « FAMILLE ENGAGÉE »**

Ce volet vise à souligner l'engagement exceptionnel et l'apport bénévole des membres d'une famille de la Montérégie qui s'impliquent ensemble ou séparément dans divers domaines du loisir et du sport. Les membres composant la famille honorée seront reconnus pour l'excellence de leur engagement bénévole en loisir ou en sport et pour leur réalisation exemplaire qui constitue une source d'inspiration et de fierté pour leur communauté.

➤ **VOLET RECONNAISSANCE D'UNE ENTREPRISE**

Une entreprise, qui par son engagement, contribue à faciliter le travail des bénévoles dans la communauté en contribuant par un soutien financier, matériel ou en prêt de personnel pour un événement ponctuel. Cette catégorie vise notamment les entreprises, qui par leur implication, ont un impact significatif dans leur milieu de vie.

Dans les catégories « **individuel, relève et organisme** », les nominés du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin auront une chance d'être reconnus au niveau provincial lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu à l'automne prochain à l'Assemblée nationale du Québec. **Pour y participer, vous devez retourner le formulaire complété avant le 11 mai 2018.**

Les volets « **Famille engagée** » « **Entreprise** » sont reconnus au niveau régional uniquement.

COMITÉ DE SÉLECTION

Les candidatures pour le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin / volet provincial seront évaluées par un comité de sélection interne à Loisir et Sport Montérégie. Une communication sera acheminée à tous les proposeurs leur confirmant les détails de la *Soirée Reconnaissance Montérégienne*.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 11 mai 2018.

Pour déposer une candidature, vous devez compléter le formulaire joint à la présente communication et nous le retourner par courriel, par la poste ou par télécopieur.

RENSEIGNEMENTS

Manuel Carpentier

LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

Tél. : 450-773-9802 / 1-800-387-7979 poste 205 mcarpentier@loisir.qc.ca

Télécopieur : 450 773-4881